Administration Générale des DOUANES et ACCISES
Département Central Législation - Législation douanière

Le supplément 130 du 1.11.2026 reprend les modifications suivantes applicables au **1er novembre 2026** :

!! ATTENTION !! L'appendice 7 est d'application jusqu'au 31/10/2026. Le nouvel appendice 7bis contient l'appendice 7 + les modifications qui entrent en vigueur au 1/11/2026. L'appendice 7 actuel sera donc abrogé au 1/11/2026 par l'appendice 7bis qui deviendra le nouvel appendice 7 à partir de cette date.

1) Notices

Notice H

Légende, point 2)

UCC DA : modification du lien pour la version consolidée.

Notice I

Légende, point 2)

UCC DA : modification du lien pour la version consolidée.

Notice J

Légende, point 2)

UCC DA : modification du lien pour la version consolidée.

2) Appendices

Appendice 7bis

Les modifications suivantes sont **d'application à partir du 1/11/2026** :

- codes modifiés : Q254, Q255, Q580, Q581, Q700, Q703, Q705, Q706, Q707, Q708, Q709, Q710, Q711, Q712, Q713, Q714, Q715, Q716, Q752 et R710 ;
- nouveaux codes : Q753 jusqu'au Q763 inclus ;
- code supprimé : Q750.

3) Documentation et downloads

Documentation

Mise à jour du fichier zip.

Pour l'Administrateur général des Douanes et Accises,

Jo LEMAIRE
Conseiller général

p.o. Olivier VAN HOUDT
Attaché (A22)